

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Tube de poupe Biomax EAL 150

Section 1. Identification

étiquette d'un produit : Tube de poupe Biomax EAL 150
Code produit : 302782175008
Autres moyens de identification : Pas disponible.
Type de produit : Liquide.

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Utilisations identifiées

Pas disponible.	
Utilisations déconseillées	Raison
Aucun connu.	

Coordonnées du fournisseur : Produits de marque Calumet, LLC
2780 Waterfront Pkwy E. Drive Suite 200 Indianapolis, IN
46214
Etats-Unis
Services techniques: 317-328-5660

24h / 24. CHEMTREC : 24 heures. CHEMTREC 1-800-424-9300 / International 1-703-527-3887
1-800-424-9300 /
International 1-703-527-3887

Section 2. Identification des dangers

Classification de la substance ou mélange : Non classés.

Éléments d'étiquetage SGH

Mot de signalisation : Pas de mot d'avertissement.
Mentions de danger : Aucun effet significatif ou danger critique.
Conseils de prudence
Général : Lisez l'étiquette avant utilisation. Tenir hors de portée des enfants. Si un avis médical est nécessaire, avoir le contenant ou l'étiquette du produit à portée de main.
La prévention : N'est pas applicable.
Réponse : N'est pas applicable.
Espace de rangement : N'est pas applicable.
Disposition : N'est pas applicable.

Section 3. Composition / informations sur les composants

Substance / mélange : Mélange
Autres moyens de identification : Pas disponible.

Il n'y a pas d'ingrédients présents qui, dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations applicables, soient classés comme dangereux pour la santé ou l'environnement et nécessitent donc d'être signalés dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, lorsqu'elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

Section 4. Premiers secours

Description des premiers secours nécessaires

- Lentilles de contact** : Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps le haut et le bas paupières. Vérifiez et retirez toute lentille de contact. Obtenir des soins médicaux en cas d'irritation.
- Inhalation** : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
- Contact avec la peau** : Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
- Ingestion** : Rincez la bouche avec de l'eau. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si le produit a été avalé et que la personne exposée est consciente, faire boire de petites quantités d'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

Principaux symptômes / effets, aigus et différés Effets aigus potentiels

sur la santé

- Lentilles de contact** : Aucun effet significatif ou danger critique.
- Inhalation** : Aucun effet significatif ou danger critique.
- Contact avec la peau** : Aucun effet significatif ou danger critique.
- Ingestion** : Aucun effet significatif ou danger critique.

Signes / symptômes de surexposition

- Lentilles de contact** : Aucune donnée spécifique.
- Inhalation** : Aucune donnée spécifique.
- Contact avec la peau** : Aucune donnée spécifique.
- Ingestion** : Aucune donnée spécifique.

Indication des soins médicaux immédiats et des traitements particuliers nécessaires, si nécessaire

- Notes au médecin** : Traitez de manière symptomatique. Contacter immédiatement un spécialiste du traitement anti-poison s'il est important des quantités ont été ingérées ou inhalées.
- Traitements spécifiques** : Pas de traitement spécifique.
- Protection des secouristes** : Aucune action ne doit être entreprise impliquant un risque personnel ou sans formation appropriée.

Voir Information toxicologique (section 11)

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

- Extinction appropriée médias** : Utilisez un extincteur approprié pour combattre le feu environnant.
- Extinction inappropriée médias** : N'utilisez pas de jet d'eau.

Dangers spécifiques survenant du produit chimique

: Lors d'un incendie ou s'il est chauffé, une augmentation de pression se produira et le contenant peut éclater.

Thermique dangereux produits de décomposition

: Aucune donnée spécifique.

Actions de protection spéciales pour les pompiers

: Isolez rapidement la scène en éloignant toutes les personnes du voisinage de l'incident si il y a un feu. Aucune action ne doit être entreprise impliquant un risque personnel ou sans formation appropriée.

Protection spéciale équipement pour pompiers

: Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et appareil respiratoire (ARA) avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour non-urgence personnel : Aucune action ne doit être entreprise impliquant un risque personnel ou sans formation appropriée. Évacuez les zones environnantes. Empêchez le personnel inutile et non protégé d'entrer. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé. Mettez un équipement de protection individuelle approprié.

Pour les secouristes: Si des vêtements spécialisés sont nécessaires pour traiter le déversement, prendre note de toute information de la section 8 sur les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations dans «Pour les non-secouristes».

Précautions environnementales : Évitez la dispersion des matériaux déversés, leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, drains et égouts. Informer les autorités compétentes si le produit a provoqué une pollution de l'environnement (égouts, cours d'eau, sol ou air).

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Petit déversement : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Éloignez les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et une vadrouille up si soluble dans l'eau. Alternativement, ou s'il est insoluble dans l'eau, absorber avec une matière sèche inerte et placer dans un conteneur d'élimination des déchets approprié. Éliminer via un entrepreneur agréé en élimination des déchets.

Grand déversement : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Éloignez les conteneurs de la zone de déversement. Empêcher l'entrée dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sols ou les zones confinées. Laver les déversements dans une usine de traitement des effluents ou procéder comme suit. Contenir et collecter le déversement avec un matériau absorbant non combustible, par exemple du sable, de la terre, de la vermiculite ou de la terre de diatomées, et placer dans un conteneur pour élimination conformément aux réglementations locales (voir Section 13). Éliminer via un entrepreneur agréé en élimination des déchets. Remarque: voir la section 1 pour les coordonnées d'urgence et la section 13 pour l'élimination des déchets.

Section 7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans

danger Mesures de protection : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Conseils généraux hygiène du travail : Il est interdit de manger, de boire et de fumer dans les zones où ce produit est manipulés, stockés et traités. Les travailleurs doivent se laver les mains et le visage avant de manger, de boire et de fumer. Retirer les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans les zones de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

Conditions d'un stockage sûr, y compris incompatibilités : Stocker conformément à la réglementation locale. Conserver dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des matières incompatibles (voir section 10) et des aliments et boissons. Conserver le contenant hermétiquement fermé et scellé jusqu'à ce qu'il soit prêt à l'emploi. Les récipients qui ont été ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus en position verticale pour éviter les fuites. Ne pas stocker dans des contenants non étiquetés. Utilisez un confinement approprié pour éviter la contamination de l'environnement. Voir la section 10 pour les matériaux incompatibles avant la manipulation ou l'utilisation.

Section 8. Contrôles de l'exposition / protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Aucun.

Ingénierie appropriée contrôles : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition des travailleurs aux contaminants.

Exposition environnementale contrôles : Les émissions provenant des équipements de ventilation ou de processus de travail doivent être vérifiées pour garantir ils sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, des épurateurs de fumée, des filtres ou des modifications techniques de l'équipement de traitement seront nécessaires pour réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Mesures de protection individuelle

Section 8. Contrôles de l'exposition / protection individuelle

- Mesures d'hygiène** : Se laver soigneusement les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'utiliser les toilettes et à la fin de la période de travail. Des techniques appropriées devraient être utilisées pour enlever les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que les douches oculaires et les douches de sécurité sont proches de l'emplacement du poste de travail.
- Protection des yeux / du visage** : Des lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée doivent être utilisées lorsqu'une évaluation des risques indique que cela est nécessaire pour éviter l'exposition aux éclaboussures de liquides, aux brouillards, aux gaz ou aux poussières. Si le contact est possible, la protection suivante doit être portée, à moins que l'évaluation n'indique un degré de protection plus élevé: lunettes de sécurité avec protections latérales.
- Protection de la peau**
- Protection des mains** : Des gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée doivent être portés à tout moment lors de la manipulation de produits chimiques si une évaluation des risques indique que c'est nécessaire.
- Protection corporelle** : L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être sélectionné en fonction de la tâche exécutée et des risques encourus et doit être approuvé par un spécialiste avant de manipuler ce produit.
- Autre protection cutanée** : Des chaussures appropriées et toute mesure supplémentaire de protection de la peau doivent être sélectionnées en fonction de la tâche exécutée et des risques encourus et doivent être approuvées par un spécialiste avant de manipuler ce produit.
- Protection respiratoire** : En fonction du danger et du potentiel d'exposition, sélectionnez un respirateur qui répond à la norme ou à la certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés conformément à un programme de protection respiratoire pour assurer un ajustement, une formation et d'autres aspects importants de l'utilisation.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

- État physique** : Liquide.
- Couleur** : Jaune. [Lumière]
- Odeur** : Pas disponible.
- Seuil d'odeur** : Pas disponible.
- pH** : Pas disponible.
- Point de fusion** : Pas disponible.
- Point d'écoulement** : - 39 ° C (-38,2 ° F)
- Point d'ébullition** : Pas disponible.
- point de rupture** : Vase ouvert: 266,67 ° C (512 ° F) [Cleveland.] Non
- Taux d'évaporation** : disponible.
- Inflammabilité (solide, gaz)** : Pas disponible.
- Limites inférieure et supérieure d'explosivité (inflammable)** : Pas disponible.
- La pression de vapeur** : Pas disponible.
- Densité de vapeur** : Pas disponible.
- Densité relative** : 0,8943
- Solubilité** : Pas disponible.
- Coefficient de partage: n-octanol / eau** : Pas disponible.
- La température d'auto-inflammation** : Pas disponible.
- Température de décomposition** : Pas disponible.
- Viscosité** : Cinématique (40 ° C (104 ° F)): 1,522 cm²/s (152,2 cSt)
- Point d'écoulement** : - 39 ° C (-38,2 ° F)

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité	: Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
Stabilité chimique	: Le produit est stable.
Possibilité de dangereux réactions	: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
Conditions à éviter	: Aucune donnée spécifique.
Matières incompatibles	: Aucune donnée spécifique.
Décomposition dangereuse des produits	: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, produits de décomposition dangereux ne doit pas être produit.

Section 11. Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques Toxicité

aiguë

Pas disponible.

Irritation / Corrosion

Pas disponible.

Sensibilisation

Pas disponible.

Mutagénicité

Pas disponible.

Cancérogénicité

Pas disponible.

Toxicité pour la reproduction

Pas disponible.

Tératogénicité

Pas disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Pas disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)

Pas disponible.

Risque d'aspiration

Pas disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables : Pas disponible.

Effets aigus potentiels sur la santé Contact avec

les yeux	: Aucun effet significatif ou danger critique.
Inhalation	: Aucun effet significatif ou danger critique.
Contact avec la peau	: Aucun effet significatif ou danger critique.
Ingestion	: Aucun effet significatif ou danger critique.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Section 11. Informations toxicologiques

Lentilles de contact	: Aucune donnée spécifique.
Inhalation	: Aucune donnée spécifique.
Contact avec la peau	: Aucune donnée spécifique.
Ingestion	: Aucune donnée spécifique.

Effets différés et immédiats et aussi effets chroniques d'une exposition à court et long terme Exposition à court terme

Potentiel immédiat effets : Pas disponible.

Effets différés potentiels : Pas disponible.

Exposition à long terme

Potentiel immédiat effets : Pas disponible.

Effets différés potentiels : Pas disponible.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Pas disponible.

Général : Aucun effet significatif ou danger critique.

Cancérogénicité : Aucun effet significatif ou danger critique.

Mutagénicité : Aucun effet significatif ou danger critique.

Tératogénicité : Aucun effet significatif ou danger critique.

Effets sur le développement : Aucun effet significatif ou danger critique.

Effets sur la fertilité : Aucun effet significatif ou danger critique.

Mesures numériques de la toxicité Estimations

de la toxicité aiguë

Nom du produit / ingrédient	Orale (mg / kg)	Dermique (mg / kg)	Inhalation (des gaz) (ppm)	Inhalation (vapeurs) (mg / l)	Inhalation (poussières et brumes) (mg / l)
Tube de poupe Biomax EAL 150	N / A	5361,6	N / A	N / A	N / A

Section 12. Informations écologiques

Toxicité

Pas disponible.

Persistence et dégradabilité

Pas disponible.

Potentiel bioaccumulatif

Pas disponible.

Mobilité dans le sol

Partition sol / eau coefficient (K_{oc}) : Pas disponible.

Autres effets indésirables : Aucun effet significatif ou danger critique.

Section 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes d'élimination : La production de déchets doit être évitée ou minimisée dans la mesure du possible. L'élimination de ce produit, des solutions et de tout sous-produit doit à tout moment être conforme aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et à toutes les exigences des autorités locales régionales. Éliminez les produits excédentaires et non recyclables par l'intermédiaire d'un entrepreneur agréé en matière d'élimination des déchets. Les déchets ne doivent pas être jetés non traités à l'égout à moins qu'ils ne soient pleinement conformes aux exigences de

toutes les autorités compétentes. Les emballages de déchets doivent être recyclés. L'incinération ou la mise en décharge ne devraient être envisagées que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ce matériau et son contenant doivent être éliminés de manière sûre. Les contenants ou doublures vides peuvent retenir certains résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Section 14. Informations relatives au transport

	Classification DOT	Classification TMD	IMDG	IATA
Numéro UN	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: **Transport dans les locaux de l'utilisateur:** toujours transporter dans des conteneurs fermés droit et sécurisé. Assurez-vous que les personnes qui transportent le produit savent quoi faire en cas d'accident ou de déversement.

Transport en vrac selon: Pas disponible.
à l'annexe II de MARPOL et au recueil IBC

Section 15. Informations réglementaires

Listes canadiennes

INRP canadien : Aucun des composants n'est répertorié.

Substances toxiques au sens de la LCPE : Aucun des composants n'est répertorié.

Liste d'inventaire

Australie : Tous les composants sont répertoriés ou exclus. Tous les

Canada : composants sont répertoriés ou exclus. Non déterminé.

Chine :

L'Europe : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Japon : **Inventaire du Japon (ENCS):** Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Inventaire du Japon (ISHL): Non déterminé.

Nouvelle-Zélande : Au moins un composant n'est pas listé. Non

Philippines : déterminé.

République de Corée : Tous les composants sont répertoriés ou exclus. Tous les

Taiwan : composants sont répertoriés ou exclus. Non déterminé.

Thaïlande :

dinde : Non déterminé.

États-Unis : Tous les composants sont répertoriés ou exclus. Non

Viet Nam : déterminé.

Section 16. Autres informations

Histoire

Date d'émission / Date de : 23/10/2020

révision

Version : 1

Section 16. Autres informations

Clé des abréviations

- : ATE = Estimation de la toxicité aiguë FBC =
Facteur de bioconcentration
GHS = Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques HPR = Règlement sur les produits dangereux
IATA = International Air Transport Association IBC =
Intermediate Bulk Container
IMDG = Marchandises dangereuses maritimes internationales
LogPow = logarithme du coefficient de partage octanol / eau
MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973 telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("Marpol" = pollution marine) N / A = Non disponible
- SGG = Groupe de ségrégation UN =
Nations Unies

Procédure utilisée pour établir la classification

Classification	Justification
Non classés.	

 Indique l'information qui a changé depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, les informations contenues dans ce document sont exactes. Cependant, ni le fournisseur mentionné ci-dessus, ni aucune de ses filiales, n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans ce document.

La détermination finale de l'adéquation de tout matériel relève de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisés avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits ici, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls dangers qui existent.